



Compte-rendu du rendez-vous de quartier

PETITE TRONCHE

Le Maire, Bertrand Spindler, et l'équipe municipale poursuivent les rencontres avec les habitants des différents quartiers de la commune, pour répondre à leurs questions et évoquer les projets de la commune.

Les restitutions de ces rendez-vous sont disponibles sur le site internet de la ville dans la rubrique « Participative ».

Le rendez-vous du quartier Petite Tronche s'est déroulé le **jeudi 19 octobre 2023**. 16 habitants étaient présents ainsi que le Maire Bertrand Spindler, et les élus Jean-Luc Petitclerc, Marie-Claude Blin, Bernard Dupré, Pierre Despres et pour l'opposition Pascale Le Marois et Thierry Vermorel.

Introduction du Maire

Sur le site du Cadran solaire, la résidence universitaire du CROUS comprenant 106 logements accueille ses premiers étudiants depuis octobre 2023. Le restaurant universitaire ouvrira début 2024. Les travaux du bâtiment de l'université de Grenoble-Alpes sont en cours, puis ce sera au tour des logements. La commune et Habitat et Humanisme devaient occuper le bâtiment conservé. Cependant, du mercure ayant été trouvé en sous-sol, le projet prend du retard.

L'ancienne école maternelle Brise des Neiges a été démolie. Le jury a désigné l'architecte qui réalisera le projet de la nouvelle école. Des compléments d'étude sont en cours pour savoir si le cèdre situé au pied de la future école peut être conservé.

Le Plan de Prévention des Risques Naturels (PPRN) a été signé par le Préfet en novembre 2022. Les études sont lancées pour la réalisation d'aménagements type merlons ou filets contre les chutes de blocs, sur le secteur des Coteaux. Le coût pourrait être élevé, jusqu'à plusieurs millions d'euros pour la commune, ce qui représente une charge financière très importante, même si des aides de l'Etat peuvent réduire le budget. Le rendu des études géotechniques est prévu début 2024. Les documents du PPRN et ceux de la réunion publique du 20 septembre 2023 sont disponibles sur le site internet de la ville rubrique Pratique/Urbanisme/Risques majeurs PPRN.

Travaux

Route de Chartreuse, des travaux de reprise de réseaux d'eau potable, d'eaux pluviales et d'eaux usées sont en cours jusqu'à début 2024, puis des travaux d'aménagement de la chaussée se feront en 2024. Les objectifs sont de sécuriser les cheminements piétons et de faire ralentir les voitures. Il est prévu pour cela de marquer le caractère urbain de cet axe à partir du chemin de Mentonne, avec notamment la création d'un trottoir sur tout le linéaire. Le projet sera présenté prochainement aux habitants.

Quai Charpenay, des travaux de confortement de la berge vont démarrer et seront suivis par des travaux de réaménagement des voies cycles et piétonnes. Une réunion d'information présentera le projet aux habitants. Le quai sera fermé à toute circulation, y compris cycle et piétonne, pendant toute la durée des travaux. Le parking sera neutralisé partiellement.

Le pont situé sous le chemin Pont Prouiller a été refait, les travaux se sont achevés courant novembre.

Pour répondre à l'obligation réglementaire de rendre la salle du conseil municipal accessible aux personnes à mobilité réduite, un élévateur va être installé en façade de la mairie, côté école Coteau.

Secteur de la Petite Tronche

Trois études avaient été lancées en 2019 sur le quartier de la Petite Tronche pour réaliser un état des lieux et imaginer l'avenir du secteur : sur les volets commerces, espaces publics et habitat. Le projet a été relancé depuis mi 2023 pour synthétiser ces résultats et travailler sur des scénarios de réaménagement. Les élus reviendront vers les habitants début 2024 pour présenter les pistes envisagées, les outils urbanistiques pressentis et les modalités de financement possibles.

L'ancienne serrurerie a été rachetée, la ville a délivré un permis de construire qui n'est pas encore mis en œuvre. Le réaménagement du Parc de la Poste est terminé, l'immeuble à proximité également. La Métro prévoit de désimperméabiliser le parking adjacent.

L'immeuble du Rachais est en travaux de rénovation depuis deux ans, en site occupé, ce qui est très difficile pour les habitants. La fin des travaux est prévue pour le premier trimestre 2024. Concernant la Rotonde, la ville rapporte régulièrement à Grenoble Habitat la demande des habitants des travaux à faire en extérieur, mais aussi à l'intérieur des logements.

La commune reprendra la gestion du parc lorsque les travaux de réhabilitation seront terminés. Le parc sera ouvert à tous, mais une clôture le séparera de l'immeuble.

La commune suit avec attention les reprises de commerces et les changements de gérance qui dynamisent le quartier. Les habitants font remonter certaines difficultés avec le Vival lors de ses livraisons et pour la gestion de ses déchets.

Mobilités

Afin de favoriser et de sécuriser les mobilités douces, le chemin Fortuné Ferrini (après le restaurant La Brasciol) sera fermé à la circulation automobile. Par ailleurs, une étude est en cours pour que les voitures ne puissent plus accéder à la Grande Rue par le chemin de l'Agnelas.

Il est dit que la vitesse est parfois excessive des bus, des vélos à assistance électrique et des trottinettes électriques, notamment à la descente de la Grande Rue. La commune prévoit de faire des relevés de vitesse pour constater ces excès.

A l'intersection entre la Grande Rue et la rue de l'Isère, la priorité à droite n'est pas toujours respectée. La suppression de la place de stationnement en haut de la rue de l'Isère n'est plus d'actualité : elle avait été remise à la demande des commerçants.

Grande Rue, à l'entrée côté Grenoble, le ralentisseur a été enlevé à la demande des riverains, la commune a demandé à la Métropole d'en installer un côté grenoblois, sans réponse à ce jour.

Divers

La commune procède à l'extinction en cœur de nuit sur l'ensemble du territoire depuis le 1^{er} janvier 2023, sauf autour du CHU. Un temps d'adaptation peut être nécessaire lorsque les habitants sont dehors lors de l'extinction de l'éclairage public.

Pour toute information supplémentaire ou question, vous pouvez contacter le service Vie locale par courriel : participation@ville-latronche.fr

